



dialogue

le magazine de la Banque Cantonale de Genève | printemps 2014

Genève polymorphe selon
son poids démographique

Autobritt, la passion des belles
voitures

Performances exceptionnelles
en 2013 pour le BCGE Best of
et les fonds de placement
de la banque

 **BCGE**

Les 500 meilleures entreprises au monde dans votre portefeuille

- Si vous êtes lassés du discours ésotérique de la "haute finance",
- Si vous considérez que la gestion d'un portefeuille doit reposer sur un concept simple et stable,
- Si vous pensez que la performance d'un portefeuille se crée dans l'économie réelle, grâce à ses meilleures entreprises,
- Si vous cherchez un guide expérimenté pour cibler vos choix de titres et une adresse pour sécuriser vos dépôts,
- Alors nous devrions en parler.

Les conseillers en gestion de patrimoines de la Banque Cantonale de Genève se tiennent à votre disposition pour partager leurs convictions et leur expérience avec vous.

 **BCGE | Best of[®]**

le plaisir d'investir sérieusement

Genève Zürich Lausanne Lyon Annecy Paris
Dubai Hong Kong

www.bcge.ch/bestof

+41 (0)58 211 21 00

Prix La Foncière 2013, une formation reconnue pour des experts en immobilier	2
------------------------------------------------------------------------------	---

Une commune en action : Collonge-Bellerive	
Ouverture de la tranchée couverte de Vésénaz	3

Genève, culture et société Il y a 200 ans, Genève choisissait son destin	4
--------------------------------------------------------------------------	---

Le bâtiment du siège de la BCGE fait figure de proue pour l'île du centre-ville	6
---------------------------------------------------------------------------------	---

L'ISFB : pierre angulaire de la place financière de demain ?	7
--------------------------------------------------------------	---

Genève polymorphe selon son poids démographique	8
-------------------------------------------------	---

Les attaques de <i>social engineering</i> ou l'art de la manipulation	9
-----------------------------------------------------------------------	---

En bref	10
---------	----

Finance et économie

Genève, une entreprise genevoise	
Autobritt, la passion des belles voitures	12

Exercice 2013 réussi pour la BCGE ! Forte progression du bénéfice à près de CHF 73 millions	14
---------------------------------------------------------------------------------------------	----

Bourse en ligne BCGE 1816 Performances exceptionnelles en 2013 pour le BCGE Best of et les fonds de placement de la banque	15
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Cockpit de l'économie genevoise	16
---------------------------------	----

Deux ans de succès pour le fonds BCGE Synchrony All Caps CH	18
-------------------------------------------------------------	----

Les études qui frappent	19
Le livre à découvrir	19

Les fonds immobiliers permettent de diversifier efficacement son portefeuille	20
-------------------------------------------------------------------------------	----

Impressum

Editeur : Banque Cantonale de Genève, département Communication et relations investisseurs
Responsable : Hélène De Vos Vuadens
Coordination : Olivier Scharrer (olivier.scharrer@bcge.ch)
Adresse de la rédaction, service abonnement :

Banque Cantonale de Genève
 Communication
 Quai de l'île 17, CP 2251 – 1211 Genève 2
 Tél. 022 809 31 85 – dialogue@bcge.ch

Tirage : 18'500 exemplaires
Création, réalisation graphique : Alternative.ch
Impression : ATAR Roto Presse SA

Copyright : Toute reproduction totale ou partielle des textes est soumise à l'autorisation de l'éditeur

Photographies et illustrations : BGE, Centre d'icnographie genevoise, Elodie Froment, Stéphane Gros, Horizons Photo, jph-daulte-photo.com, Magic Pencil, Loris Von Siebenthal
 "Les opinions exprimées dans ce magazine ne reflètent pas expressément l'avis de l'éditeur"

"Les informations contenues dans ce document s'appuient sur des éléments dignes de foi ; elles ne sauraient toutefois engager la Banque Cantonale de Genève"



Blaise Goetschin
CEO

Editorial

Quelle gestion de fortune pour l'entrepreneur ?

La gestion du patrimoine privé d'un entrepreneur doit être différenciée de celle d'un rentier ou d'un salarié. L'entrepreneur encourt une exposition concentrée de risques financiers sur son activité principale : son (ou ses) entreprise(s). Ce déséquilibre patrimonial doit être contrebalancé par une stratégie de placement compensatoire.

Profilage du risque

Première étape : établir l'intensité et la nature des risques financiers assumés par un entrepreneur. La taille de la société, la volatilité de son secteur d'activité, la position occupée par l'entreprise dans son panorama concurrentiel (leader enraciné, leader vulnérable, outsider ou acteur marginal) et le style de la stratégie mise en place sont quelques paramètres déterminants de l'équation. La portion de la fortune d'un entrepreneur immobilisée dans sa société doit être calculée. On distinguera ainsi la part de fortune contrainte (investie dans l'entreprise) et la part de fortune libre. Bien souvent, plus de 80% des ressources personnelles (rendement des fonds investis et salaires) sont dépendants de l'entreprise et la concentration du risque est avérée.

A l'industrie et au positionnement concurrentiel, s'ajoute le risque du destin futur : le risque de stratégie ou de modèle d'affaires. Une stratégie de fort investissement, d'acquisition ou d'introduction de nouvelles technologies par exemple, pèsera plus sur le patrimoine global qu'une stratégie de récolte de résultats dans un secteur mature. Nous conseillons à l'entrepreneur d'établir la valeur économique (estimative) de sa fortune contrainte en se basant sur un calcul prenant en compte la part de sa fortune mobilisée dans l'entreprise, qui devra être successivement multipliée par le taux de risque de l'industrie, le taux de risque du positionnement stratégique initial et le taux de risque de la stratégie pour le futur. On obtient ainsi la valeur de la participation corrigée du risque. Cette indication est précieuse pour décider du degré de prise de risque sur la partie libre de la fortune.

Taille de l'entreprise	X	Part de fortune mobilisée dans l'entreprise	X	Taux de risque de l'industrie	X	Taux de risque du positionnement stratégique initial	X	Taux de risque de la stratégie	=	VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA FORTUNE CONTRAINTE
		Détention								VALEUR INTRINSÈQUE DE LA PARTICIPATION
Petite (⇒ 10 employés)	VALORISATION DE LA PARTICIPATION	100%		1 (élevée)		1 (entrant)	EXPOSITION	1 (agressive)		RÉSULTAT DU CALCUL =
Moyenne (⇒ 250 employés)		51%		0.80 (moyen)		0.80 (moyen)		0.80 (moyenne)		
Grande		33%		0.60 (bas)		0.60 (leader)		0.60 (prudente)		

Ceci est un exemple illustratif ; les paramètres devront être adaptés à chaque cas particulier.

C'est à partir d'une telle quantification du risque qu'une stratégie patrimoniale compensatoire pour la part de la fortune libre peut être conçue.

Objectif "décorrélation"

Comme admirateur d'Adam Smith, l'entrepreneur rationnel obtient sur le long terme un meilleur rendement dans son projet d'entreprise que dans toute autre forme de placement.

./.

Couverture :

Le rapport annuel 2013 de la BCGE est richement illustré de sept doubles pages, évoquant des services financiers sur le mode onirique. Cette couverture reprend le thème principal de l'une d'entre elles. Cette illustration évoque également, de manière très allusive, l'article sur l'entreprise genevoise Autobritt, en pages 12 et 13. Tout comme les six autres, elle a été réalisée par l'agence Alternative communication.

Toutefois, cette espérance de rendement est associée à de substantiels risques. Il importe de positionner la part de fortune libre dans une allocation dont les sources de performances, et les risques associés, sont radicalement différentes. Pour cela, il faut établir le profil de "décorrélation" de risque.

Ainsi, un entrepreneur dont la fortune est investie à 60% dans une moyenne entreprise dans le domaine de l'immobilier (gérance, courtage) est pleinement exposé aux variations de la conjoncture de son secteur, aux variations de prix sur les actifs immobiliers et à leur variable d'ajustement fondamentale: l'évolution des taux en francs. En raison de quoi son profil "d'anti-concentration" devrait lui imposer de ne pas investir sa part libre dans l'immobilier, direct et indirect, suisse et international, et ne pas investir dans les obligations en francs (pour éviter une corrélation de risque en cas de hausse des taux). Autre exemple (simplificateur), un entrepreneur high-tech qui a investi 75% de son patrimoine dans une petite entreprise est exposé à un risque industriel très ciblé. Son profil de "décorrélation" le mènera vers des placements sûrs: une prévoyance optimisée (2^e et 3^e piliers),

un portefeuille obligataire conservateur et international (*mix* de devises) ainsi qu'une portion d'actions internationales bien diversifiées. Cette approche anticyclique de la gestion s'inspire de la sagesse ancienne: "C'est à la saison sèche qu'on se lie d'amitié avec le piroguier" (proverbe fulfulde).

Syncretisme financier

Pour parfaire la démarche, l'entrepreneur introduira, en troisième étape, les dimensions privées et familiales: mode de cession envisagé de l'entreprise, schéma général de succession, planification de la prévoyance professionnelle devront être simulés sur 10 à 20 ans. Cette approche combinée permet d'établir une feuille de route la plus optimale pour la gestion de la part de fortune libre. Celle-ci devrait ainsi faire l'objet d'un mandat discrétionnaire individualisé, avec pour avantages la possibilité de se concentrer sur sa passion entrepreneuriale et le maintien d'une ligne cohérente de gestion sur de nombreuses années. ■

Prix La Foncière 2013, une formation reconnue pour des experts en immobilier



"Il est indispensable que les futurs décideurs bénéficient de compétences approfondies, non seulement dans le domaine de l'immobilier, mais aussi dans ceux de l'économie, du droit et de la finance."

Charles Spierer, président du Conseil de fondation de l'IEI, François Longchamp, président du Conseil d'Etat, Jérôme Niemetz, lauréat du prix, Arnaud de Jamblinne, directeur d'Investissements Fonciers

La Foncière a décerné, le 5 décembre 2013, lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'Institut d'Etudes Immobilières (IEI) de Genève, le "Prix La Foncière" à l'étudiant ayant réalisé la meilleure moyenne générale durant sa formation postgrade. Avec 5.35 sur 6 de moyenne générale, Jérôme Niemetz s'est distingué sur une volée de 15 étudiants lors de sa formation au master RICS en immobilier de l'IEI.

De formation académique en droit et actuellement gestionnaire de projets immobiliers au sein de CGi Immobilier à Genève, le lauréat, âgé de 28 ans, a suivi ce cursus en cours d'emploi comme la plupart des étudiants de sa volée. "Conscients de l'important engagement que représente cette formation, nous tenons à féliciter Jérôme Niemetz pour ses efforts tout au long de ces deux années de formation", ont déclaré Arnaud de Jamblinne, directeur général de la Foncière, et Charles Spierer, président du Conseil de fondation de l'IEI.

Lancé en 2011 avec l'IEI, unique organisme de Suisse romande à proposer un master en immobilier accrédité par la RICS (Royal Institution of Chartered Surveyors), ce prix vise à soutenir la formation des acteurs centraux qui marqueront l'avenir de l'immobilier en Suisse romande. "Face aux multiples défis que les spécialistes de l'immobilier doivent sans cesse relever, il est indispensable que les futurs décideurs bénéficient de compétences approfondies, non seulement dans le domaine de l'immobilier, mais aussi dans ceux de l'économie, du droit et de la finance" a ajouté Arnaud de Jamblinne.

"Dans un contexte en constante évolution, marqué notamment par l'introduction de nouvelles restrictions dans l'octroi de crédits hypothécaires ou l'imposition de fonds propres minimaux pour les banques, la formation postgrade amène une expertise supplémentaire, nécessaire pour appréhender au mieux la complexité du marché immobilier." ■

Françoise Lafuma



Philippe Thorens, conseiller administratif, Marcel Goehring, maire, Luc Barthassat, conseiller d'Etat, Francine de Planta, conseillère administrative.

Collonge-Bellerive en chiffres

Population:	7'575 habitants
Proportion de la population du canton:	2.0%
Superficie:	6 km ²
Proportion du territoire cantonal:	2%
Revenus (budget 2014):	30 millions de francs
Charges:	30 millions de francs

Mairie

Maire:	Marcel Goehring
Conseillère administrative:	Francine de Planta
Conseiller administratif:	Philippe Thorens

Ouverture de la tranchée couverte de Vézenaz

Le trafic routier entre Genève et Thonon sera désormais plus fluide. Un ouvrage d'art de 700 mètres de long a été ouvert le 20 janvier, après plus de trois ans de travaux et un budget de 68.5 millions de francs.

Inaugurée le 17 janvier par les autorités genevoises, en présence notamment du conseiller d'Etat Luc Barthassat, chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), la nouvelle tranchée couverte de Vézenaz a été ouverte le 20 janvier au trafic routier. Il aura fallu trois ans et demi de travaux et 68.5 millions de francs pour construire cet ouvrage de 700 mètres de long, qui permet de délester la localité d'une partie du trafic de transit.

22'000 véhicules sous terre

Sur les 33'000 véhicules qui empruntent chaque jour, dans les deux sens, la rampe de Vézenaz, près de 22'000 passeront désormais sous terre, soit près de deux tiers de trafic en moins au centre de Vézenaz. La circulation s'opère sur deux voies, une dans chaque sens pour tous types de véhicules, et permet le transit des convois exceptionnels. "Cette magnifique tranchée couverte, nous l'avons voulue. Nous l'avons attendue. Nous nous sommes battus pour elle. Quelle magnifique leçon de persévérance et quel exemple de parfaite collaboration entre les communes et le Canton, car Collonge-Bellerive a été soutenue dans son projet par toutes les communes de la région Arve et Lac et j'en profite pour remercier la population de ces communes ainsi que leurs autorités", a commenté Marcel Goehring, maire de Collonge-Bellerive.

Ce tunnel permettra de réduire les nuisances induites par l'intense trafic journalier traversant le village de Vézenaz, sur l'axe Thonon-Genève. Il dessert aussi Anières, Choulex, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Presinge et Vandœuvres: depuis les années 2000, ces communes ont ainsi soutenu la proposition d'une traversée souterraine du village de Vézenaz.

La place libérée en surface a permis à la commune de Collonge-Bellerive d'améliorer l'espace public au cœur de Vézenaz, grâce à un plan d'aménagement comprenant un nouvel éclairage public, un mobilier urbain de qualité et des plantations.

Quiétude retrouvée

Tandis que les riverains retrouveront peu à peu la quiétude et la qualité de vie au sein du village, les habitants de la région Arve et Lac accéderont aisément aux commerces. "D'ici l'automne prochain, nous aurons terminé les aménagements de surface redonnant à notre localité de Vézenaz une âme et une existence, un caractère convivial tout en privilégiant la mobilité douce, en améliorant la sécurité, la qualité de l'air et du bruit", a expliqué Francine de Planta, conseillère administrative en charge du projet. Divers aménagements cyclables sont prévus afin de compléter le réseau de pistes cyclables sur ce tronçon de route qui constitue l'un des axes prioritaires du canton.

La tranchée couverte de Vézenaz a été livrée dans les délais, pour un coût total de 68.5 millions de francs, pris en charge à hauteur de 70% par le Canton et 30% par la commune de Collonge-Bellerive. ■

Françoise Lafuma

Histoire de Collonge-Bellerive (selon le site www.ge.ch)

La commune de Collonge-Bellerive, composée essentiellement des villages de Collonge et de Vézenaz ainsi que des hameaux de Saint-Maurice, de Bellerive et de la Repentance, porte ce nom depuis 1799. Elle s'est tout d'abord appelée Collonges en 1143, puis Sancto-Mauricio en 1275.

L'église de Collonge existe au moins depuis 1153, date à laquelle l'édifice est mentionné dans une bulle du pape Eugène III. Quant à la paroisse, elle est certainement plus ancienne. Jusqu'à la Réforme, elle dépendait du prieuré de Saint-Jean-hors-les-Murs.

C'est en 1536 que Berne prend possession du territoire de Collonge-Bellerive. La commune devient ensuite savoyarde (après la conclusion du traité de Lausanne en 1564), puis française (lorsque les troupes de la République envahissent la Savoie, en 1792) et redevient sarde à nouveau en 1814. Collonge-Bellerive sera rattachée définitivement à la Suisse et au canton de Genève, le 16 mars 1816, par le traité de Turin conclu avec la Savoie.

Il y a 200 ans, Genève choisissait son destin

Genève a choisi de commémorer le bicentenaire de son entrée dans la Confédération sur 17 mois, période de temps qu'il lui a fallu pour devenir le 22^e canton suisse. Eclairage sur les étapes décisives et les acteurs qui ont permis au Canton de décider de son avenir.



Le Monument national

Réalisée par Robert Dorer et inaugurée en 1869, la sculpture, sise dans le Jardin Anglais, symbolise le rattachement de Genève à la Suisse en 1814. Deux jeunes femmes, représentant la République de Genève et Helvetia, se tiennent par la taille et regardent en direction de la Suisse.

1798-1813: l'annexion ou la période française

Nous sommes en 1798. Genève est une république indépendante depuis le XVI^e siècle, lorsque les troupes du Directoire envahissent la ville et l'incorporent aux structures politiques de la France. Elle devient ainsi le chef-lieu du Département du Léman. Soumise, dès 1802, à la protection de Bonaparte, elle expérimente le centralisme napoléonien. Appauvrie par son annexion à la Grande Nation, Genève n'a alors plus qu'une idée : retrouver son indépendance et décider de son avenir en tant qu'Etat. C'est chose faite le 31 décembre 1813, lorsque les troupes françaises sont chassées de la ville par l'armée autrichienne.

31 décembre 1813: la Restauration ou le retour de l'indépendance

En cette année 1813, l'armée de Napoléon subit de nombreuses défaites et doit renoncer à son rêve de conquête de l'Europe. Après la terrible bataille de Leipzig, la retraite est inéluctable et sonne le glas de l'annexion de Genève. C'est le 30 décembre 1813 que la garnison française quitte la ville, cédant la place aux troupes dirigées par le général autrichien Ferdinand von Bubna. Dès son arrivée, les anciens magistrats Ami Lullin et Joseph Des Arts l'approchent afin d'obtenir l'autorisation de rétablir leur ancienne république. Le 31 décembre 1813, Charles Pictet de Rochemont rédige, avec Ami Lullin et Joseph Des Arts, la proclamation du Gouvernement provisoire qui restitue à Genève ses institutions, ses lois et sa souveraineté. Il n'est alors plus question d'indépendance dans l'isolement. Soucieux de combattre leurs rivaux et de conserver l'identité de leur cité, ces magistrats ont alors un but : faire de la ville un canton à part entière de la Confédération helvétique. Cette demande sera formulée le 20 mai 1814.

1^{er} juin 1814: "Vive Genève, vive la République, vive le nouveau canton!"

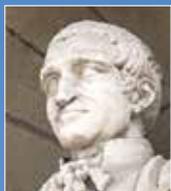
Ce 1^{er} juin 1814, il est 7 heures du matin à Nyon, lorsque deux compagnies fribourgeoises et une compagnie soleuroise, soit 300 hommes, embarquent pour gagner Genève par la voie du lac. Ils évitent ainsi la route qui traverse un territoire encore français à cette époque. Accueillies avec liesse par la population genevoise, les troupes arrivent au Port-Noir. Ce débarquement symbolise l'attachement de Genève à ses anciens alliés suisses et précède son entrée dans la Confédération, l'année suivante.

19 mai 1815: Genève devient le 22^e canton suisse

Trois mois après l'arrivée triomphale des troupes fribourgeoises et soleuroises au Port-Noir, la Diète fédérale, réunie à Zurich, vote l'entrée de Genève dans la Confédération, simultanément à celle de Neuchâtel et du Valais, en date du 12 septembre 1813. Treize cantons sur dix-neuf se prononcent en faveur de l'admission de Genève. Après la chute de Napoléon, les grandes puissances se réunissent à Paris et à Vienne dans le but de redessiner la carte de l'Europe. Afin de contrer toute velléité de la France, la Suisse doit être renforcée. Lors du Congrès de Vienne, ils lui attribuent alors trois nouveaux cantons, le Valais, Genève – auquel la France et le Royaume de Sardaigne cèdent quelques territoires afin de lui assurer une continuité territoriale – et Neuchâtel, qui demeure néanmoins une principauté prussienne jusqu'en 1848. Le 19 mai 1815, Genève obtient l'aval de tous les cantons et signe l'acte authentique d'union lui permettant de devenir le 22^e canton suisse. ■

Marie-Christine Lang

Ami Lullin, l'instigateur de la Restauration



Ancien syndic de Genève, Ami Lullin se réfugie à Archamps durant l'occupation française. Membre du comité secret à l'origine du retour à l'indépendance de la ville, il est l'un des instigateurs de la Restauration. Dès le départ de la garnison française, il devient le chef du Gouvernement provisoire qui proclame, le 31 décembre 1813, la Restauration de la République. A partir d'avril 1814, Ami Lullin souhaite que Genève intègre la Confédération. Son vœu est exaucé une année plus tard. "Je pense à Genève", c'est ce que dira Ami Lullin dans un sourire, ce 4 décembre 1816, le jour de son décès.

Charles Pictet de Rochemont, le père de la neutralité helvétique



Descendant d'une famille de magistrats et de savants dévouée au bien du pays, le diplomate attiré de la République genevoise joue un rôle prépondérant dans la destinée de la ville. En 1814, Charles Pictet de Rochemont participe à la première délégation qui demande aux grandes puissances de soutenir la position de Genève. Représentant Genève et la Suisse au Traité de Paris et au Congrès de Vienne, il négocie avec succès la cession par la France et le Royaume de Sardaigne des communes de Savoie, préalable indispensable au désenclavement des territoires genevois sur la rive gauche du lac, et celle des communes françaises sur la rive droite. Le 20 novembre 1815, il marque à tout jamais l'histoire de la Suisse en parvenant à la reconnaissance internationale de la neutralité perpétuelle et de l'inviolabilité de la Suisse.

Joseph Des Arts, le signataire



Dès 1813, Joseph Des Arts prépare la restauration de la République avec Ami Lullin. Syndic pour la première fois à 70 ans, en octobre 1814, il est envoyé en délégation à Bâle auprès des Alliés (1814), puis à Berne en tant que chef de la délégation genevoise à la Diète (1815-1818). Membre très conservateur du Gouvernement provisoire, il s'oppose à l'extension territoriale du futur Canton de Genève, car il ne veut pas d'une population à majorité catholique. Auteur principal de la nouvelle Constitution genevoise, Joseph Des Arts est le signataire de l'acte authentique d'union qui fait de Genève le 22^e canton Suisse.

Célébration du bicentenaire : une grande fête populaire à ne pas manquer

Week-end des 30, 31 mai et 1^{er} juin autour de la rade : 200 ans du débarquement des troupes confédérées au Port-Noir. Dès le 30 mai au soir, la première du spectacle "1814 ou la cuisine de l'histoire" se déroulera sur une scène ouverte avec vue sur le Léman. Le public pourra découvrir le quotidien de l'époque par la reconstitution de petites scènes de vie et par la présentation de produits du terroir. Le 31 mai, un grand défilé traversera la ville et sera suivi de la partie officielle, avec notamment la venue du Conseil fédéral et de représentants des Conseils d'Etat des autres cantons. Le 1^{er} juin, la cérémonie du débarquement des troupes confédérées au Port-Noir prendra une tournure de parade navale.

Découvrez toutes les autres manifestations organisées par le Canton sur le site www.ge200.ch.



Le bâtiment du siège de la BCGE fait figure de proue pour l'île du centre-ville

Une des œuvres majeures de l'architecte Hans Siegle, disparu récemment, le siège de la banque au quai de l'île est l'exemple même d'une osmose parfaite.



“Dégageant une image forte et un symbolisme associé au monde financier, l'expert concède que la solennité du bâtiment prend déjà corps depuis l'extérieur.”

Dans un ancrage historique de la Genève du XIX^e siècle, les deux bâtiments singuliers de la BCGE, implantés sur une île au centre de la ville, en aval du pont de la Machine, font figure de proue. Inauguré en 1990, l'ensemble sobre, mais imposant, est une réussite autant fonctionnelle qu'esthétique qui se voit de très loin, surtout pour le voyageur qui vient depuis le lac. Le projet avait été mené par l'architecte Michel Frey et les associés du bureau a.s.s. architectes, dont Hans Siegle, qui est décédé récemment, était un des membres fondateurs. Ainsi ce terrain, caractérisé autrefois par de petites maisons et autres bâtiments industriels et, bien plus tard d'un parking, allait définitivement faire un saut dans la modernité grâce à ce nouvel établissement.

Le granit domine l'ensemble

En tenant compte du contexte où il s'agissait avant tout d'intégrer deux édifices contemporains dans un morceau de ville hautement patrimonial, les bâtiments de style postmoderne sont alors devenus, dès la construction et selon les éclairages d'Alain Ritschard, architecte et expert immobilier pour la BCGE, une référence architecturale dans la cité. Sur un seul périmètre, délimité par le cours d'eau, les deux bâtiments aux expressions différentes, mais complémentaires n'ont laissé personne indifférent. Ainsi, du côté quai des Bergues, le programme, habillé entièrement de granit, destiné aux services administratifs, s'aligne remarquablement avec les proches édifices historiques. Reliés par de petits couloirs transparents, les cinq niveaux s'unissent discrètement au bâtiment central, siège de la direction générale et des espaces destinés à l'accueil du public. Jugé plutôt monolithique, ce dernier, aux géométries soignées, est riche de sens. Posé à l'angle de l'îlot, l'immeuble “joue”, par son

aspect entre le minéral et le métal, entre le plein et le vide. Stricte dans sa conception, la pierre, toujours en granit, enveloppe les larges piliers, alors que le métal recouvre les façades légèrement incurvées vers l'extérieur conférant au bâti une certaine légèreté. A chaque étage une succession rythmée de fenêtres s'élève jusqu'au faite de l'immeuble; le cinquième étage, en retrait, offre une magnifique luminosité et permet de profiter d'incroyables panoramas avec une vue à 180 degrés. Dégageant une image forte et un symbolisme associé au monde financier, l'expert concède que la solennité du bâtiment prend déjà corps depuis l'extérieur. Sur une petite place publique, un parvis est aménagé avec des pavés, une réminiscence du passé; l'entrée de l'hôtel de banque, avec ses deux piliers massifs, ornée d'un soleil en bronze, dégage une image forte et puissante.

Des zones contemporaines et épurées

Au-delà des complexités techniques des deux immeubles, dans ce généreux volume de 45'000 m³, le parcours intérieur imaginé par les architectes, en complète adéquation avec la fonction d'une banque moderne, est ponctué de cohérence. Le puits de lumière, qui inonde l'intérieur de l'édifice central, dévoile une scénographie, déjà à cette époque, très contemporaine. En témoigne le grand volume du hall d'entrée. Cet espace central peut devenir, selon les besoins, évolutif, il a parfois accueilli jusqu'à cent personnes lors d'événements de la banque. Dans d'élégantes zones attenantes, sont exposées quelques-unes des œuvres d'art emblématiques de la collection de la BCGE. Un bloc circulaire, construit ultérieurement, sert de poste d'accueil à la clientèle. Il sert également de distribution et d'aire d'attente et donne accès à deux escaliers monumentaux: à l'étage supérieur sont disposés une série de bureaux de réception. Se jouant de l'air du temps, avec les deux bâtiments de la BCGE, Hans Siegle, ses associés et Michel Frey avaient vraisemblablement déjà, avant 1990, anticipé le patrimoine de demain. ■

Renzo Strocio

L'ISFB : pierre angulaire de la place financière de demain ?

Né de la fusion, en 1987, de deux centres de formation destinés aux banquiers genevois, l'ISFB (Institut Supérieur de Formation Bancaire) se profile depuis plusieurs années comme le bras armé de la formation bancaire continue dans le canton de Genève et en Romandie.



Hélène De Vos Vuadens
Responsable Communication
et relations investisseurs

L'ISFB ambitionne clairement d'accompagner les employés de banque dans leurs différents domaines d'expertise pour *upgrader* leurs connaissances, certifier leurs compétences et favoriser leur employabilité pour faire face à la pression concurrentielle qui règne sur la place financière suisse, européenne et mondiale. Interview de son directeur, Frédéric Kohler.

Quel est le statut et le rôle de l'ISFB ?

En tant qu'association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, l'ISFB a pour mission d'offrir aux collaborateurs bancaires de la place genevoise et romande des formations continues en cours d'emploi. Nos 55 membres, tous établissements financiers du canton, représentent à eux seuls près de 80% des emplois salariés bancaires à Genève.

Quels types de formations proposez-vous aux banquiers ?

Nous dispensons environ 4'000 heures de formation par an sur des sujets d'expertise variés : conformité, gestion de fortune, *retail*, *trade finance*, titres, marketing, fiscalité, etc. Nous proposons des cycles de formations courts (six jours) et à plus longue durée (un semestre à trois ans) en fonction du niveau du diplôme souhaité. Nos élèves se répartissent à parité entre candidatures individuelles hors membres, souhaitant assurer leur avenir dans la branche, et des candidatures membres visant à développer leurs compétences dans leur poste.

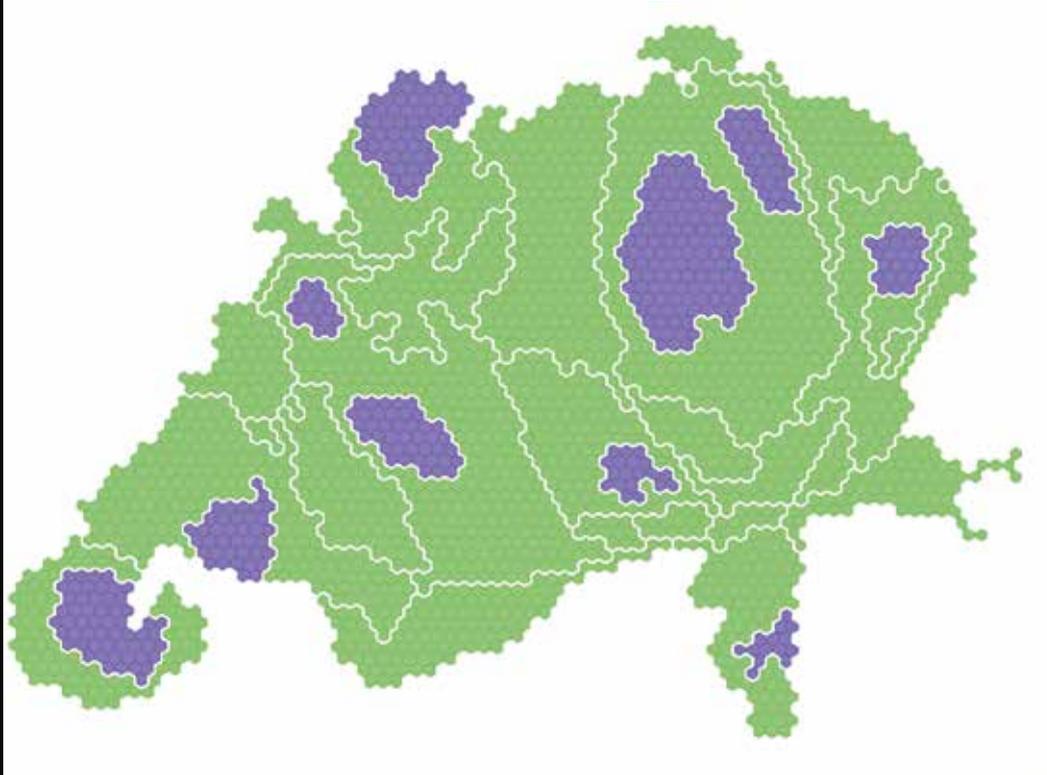
La multiplicité des formations dans le domaine financier peut faire hésiter les plus motivés ? Pourquoi choisir l'ISFB ?

Parce que nous sommes les seuls à offrir de la formation pour les banquiers par les banquiers dans le canton de Genève. Par ailleurs, nous avons su évoluer en créant des ponts concrets avec divers partenaires pour élargir notre palette de cours tout en garantissant une qualité de certification allant jusqu'au post-grade (même pour les non-universitaires). L'ISFB est un des rares instituts à avoir acquis, à travers son partenariat avec Kalaidos University of Applied Sciences Switzerland, la licence HES (Haute Ecole Spécialisée) en Suisse. Cela signifie que nos diplômes sont reconnus en Europe et peuvent être convertis en crédits universitaires selon les accords de Bologne. (*Bachelor*, *MAS-Master of Advanced Studies*, *DAS-Diploma of Advanced Studies*, *CAS-Certificate of Advanced Studies*.)

Quel regard portez-vous sur le marché de la formation en Suisse romande ?

Il est absolument nécessaire d'accompagner les employés de banque dans leur réalité : un marché de l'emploi hors frontières et concurrentiel en termes d'expertise, un besoin de se former en continu de manière ciblée et rationnelle (temps et coût). La place financière change, les conditions-cadres également... les mentalités des banquiers doivent s'adapter tout comme celles des prestataires dans le domaine de la formation, qu'ils soient privés ou publics. Le changement de paradigme profond du paysage bancaire (transparence fiscale, concentration et pression concurrentielle, mobilité et durée moyenne d'emploi raccourcie) nécessite une prise de conscience : Il devient incontournable de fédérer les intérêts collectifs en renforçant certaines collaborations entre instituts dispensant de la formation plutôt que se concurrencer pour assurer l'avenir de nos employés de banques. ■

Blaise Goetschin, vice-président de l'ISFB :
"La formation est un outil crucial pour les banques et un enjeu primordial pour la compétitivité de la place financière suisse."



Le bout du lac prend une ampleur significative sur la carte anamorphosique de la Suisse.

L'importance des cantons très peuplés n'est pas rendue à sa juste valeur dans les cartes classiques.



Genève polymorphe selon son poids démographique

La cartographie du pays se modifie en fonction des critères de référencement choisis.

Si l'on change de critère de référence et que l'on privilégie la taille de la population à celle du territoire, on découvre une nouvelle présentation de la Suisse. Le géographe Ralph Straumann a réalisé ce travail de cartographie en anamorphose sur un concept basé sur le nombre d'habitants, calculé par le recensement de l'Office fédéral de la population en 2010. Pour définition, une anamorphose est une déformation réversible d'une image à l'aide d'un système optique ou d'un procédé mathématique. Avec ce calcul, l'auteur a dessiné une carte en fonction de la population des dix plus grandes villes de Suisse (Zurich, Genève, Bâle, Lausanne, Berne, Winterthour, Saint-Gall, Lucerne, Lugano et Bienne) et des 26 cantons et demi-cantons. Ainsi, les nouvelles surfaces du territoire helvétique sont toujours représentatives de la population.

D'ailleurs, cette idée de donner plus d'importance aux villes dans les processus gouvernementaux a déjà fait couler de l'encre depuis des années. Dans le cadre de votations et de décisions politiques, notamment lorsqu'il s'agit de problématiques urbaines, l'importance des villes est sujette à controverse. De nos jours, les agglomérations ne sont pas pleinement représentées sous la coupole fédérale. Ainsi, leur opinion n'est pas forcément défendue au Conseil des Etats.

Si l'on observe la présentation en anamorphose, on voit donc un redimensionnement du pays. Certains cantons sont réduits à la taille d'une cité. On détecte clairement le poids des grandes villes par rapport à des cantons comme les Grisons. Bien que géographiquement très importants en superficie, ces derniers apparaissent très petits en raison de la faiblesse de leur population. Le Tessin et le Valais perdent aussi une grande partie de leur importance. Sur la carte, les Grisons affichent la même taille que les villes de Genève ou Bâle. Zurich se hisse au sixième rang des cantons selon ce référencement.

“Sur la carte anamorphosique, les Grisons affichent la même taille que les villes de Genève ou Bâle.”

Le cas de Genève

Le canton de Genève s'étend sur une superficie de 282.5 km² et comptait 476'006 habitants à la fin de 2013, soit une hausse de 1.2% en une année. La démographie de Genève double en principe chaque cinquante ans. Le canton abrite 45 communes. En termes de population à la fin de 2013, la Ville de Genève (195'160 habitants) est en tête, suivie de Vernier (34'864), Lancy (29'575), Meyrin (22'401) et Carouge (20'958). Une carte référencée selon la population et non la taille présente une nouvelle donne pour le canton du bout du lac.

Si l'on prenait comme référence le critère du produit intérieur brut (PIB), un même type de carte refléterait une surface de Genève encore plus importante que celle de l'image en anamorphose. En effet, le PIB genevois par habitant est plus élevé que celui de la moyenne suisse. La méthodologie des cartes en anamorphose est expliquée sur le site de l'auteur à l'adresse www.ralphstraumann.ch. ■

Patricia Meunier

Les attaques de *social engineering* ou l'art de la manipulation

“Bonjour, devine qui est à l'appareil !” Voici comment débute l'un des nombreux scénarios d'une attaque de *social engineering*. La personne donne le nom d'un petit-fils ou d'un neveu. Le correspondant acquiesce et, prétextant une situation d'urgence, demande de l'argent ou d'autres valeurs.

Dernier volet de l'escroquerie, l'agresseur lui-même se rend chez la victime afin d'y chercher le butin en se faisant passer pour un ami du neveu ou du petit-fils. Il s'agit, pour les personnes malveillantes, d'exploiter notre propension naturelle à la confiance.

Le *social engineering* (ingénierie sociale) est une forme d'acquisition déloyale d'information et d'escroquerie pour obtenir d'autrui un bien, un service ou des informations-clés. Sous ce terme sont regroupées toutes les méthodes de manipulation psychologique visant à extirper des informations et données confidentielles aux personnes à leur insu, voire à les inciter à accomplir certaines actions. La philosophie sous-jacente est très ancienne, comme l'illustre l'histoire du Cheval de Troie dans la mythologie grecque. Pour parvenir à ses fins, le malfaiteur dispose de plusieurs moyens : téléphone, e-mail, messagerie instantanée, sms, fax, réseaux sociaux, rencontre ou site web. Les attaques de *social engineering* se déroulent généralement en trois étapes.

Il convient également d'être très prudent au moment de donner des informations sur des tiers, qui sont peut-être dans la ligne de mire des criminels.

L'humain, cible de l'attaque

Tout le monde peut être victime d'attaques de *social engineering*, que ce soit les personnes privées ou les sociétés. Tout utilisateur dispose d'une information et toute information est digne d'intérêt. S'appuyant sur des scénarios divers, les arnaqueurs prennent le contrôle et abusent de la bonne foi, de la servabilité, mais également de la naïveté des individus. Il est dans la nature humaine de croire ses semblables, en particulier lorsqu'ils formulent des demandes qui paraissent raisonnables. Il s'agit d'un type d'attaque très performante dans la mesure où aucun logiciel ou matériel ne permet de s'en défendre efficacement. Le *social engineering* fait appel à la psychologie et à l'abus de confiance, ce sont donc les personnes qui doivent apprendre à démasquer et à déjouer ces techniques.

Scepticisme et vigilance: le moyen d'éviter d'en être victime



Quelles informations sommes-nous prêts à partager et avec qui ? La demande de mon interlocuteur est-elle légitime ? La seule façon de se protéger contre le *social engineering* est de faire preuve de bon sens. Principe de base, il ne faut jamais divulguer d'informations personnelles sans identifier au préalable la personne qui les demande et ses motivations. Identifiants et mots de passe pour les accès web, coordonnées bancaires, numéros de cartes de crédit, voici des données confidentielles qui ne devraient en aucun cas être révélées, tout comme des renseignements sur son activité professionnelle, sa date de naissance, son numéro de téléphone, son adresse e-mail ou ses codes d'accès. Il convient également d'être très prudent au moment de donner des informations sur des tiers, qui sont peut-être dans la ligne de mire des criminels. Méfiance également lors de la réception d'e-mails provenant d'amis, puisque même ceux-ci peuvent être falsifiés. Attention enfin aux informations divulguées sur Facebook ou LinkedIn, une source inépuisable pour les personnes malveillantes. On l'aura compris, le *social engineering* est aujourd'hui une technique extrêmement courante à l'usage des escrocs en tout genre. ■

Marie-Christine Lang

Recrudescence des attaques de *social engineering* à l'encontre des entreprises



Deux questions à Stéphane Koch, fondateur d'intelligentia.net, société de conseil et formation en intelligence économique et gestion stratégique de l'information.

Quels sont les défis actuels des entreprises dans ce domaine ?

Aujourd'hui, la collecte des informations est plus aisée qu'auparavant à travers internet. Avec les réseaux sociaux, il y a beaucoup moins de confidentialité. Sur les sites, il est facile de savoir beaucoup de choses, qui peuvent permettre de monter une attaque en usurpant une identité ou en faisant un faux profil. Le partage d'informations sensibles est lié au facteur humain, notamment la méconnaissance de l'utilisateur, la négligence, la manière dont l'employé se sent au sein de l'entreprise, la fragilité de certaines personnes ou la loyauté. La méconnaissance de ces risques conduit au manque de protection.

Quels sont les moyens de prévention pour l'entreprise ?

Les moyens de prévention sont de la responsabilité de l'entreprise. Celle-ci se doit de former ses employés et de leur expliquer les typologies de risques technologiques et humains. Il s'agit de faire de la *due diligence* un réflexe automatique et de mettre en place des étapes de validation permettant de vérifier la crédibilité de mon interlocuteur : qui est-il ? Ai-je des preuves de la réalité de l'échange ? Quant à son patrimoine informationnel, l'entreprise doit le protéger en évaluant ce qui est stratégique, qui accède à quoi, et en ayant recours à des ordinateurs chiffrés. Chaque employé peut s'autoproclamer porte-parole de l'entreprise. Pour contrer ce risque, celle-ci doit disposer d'une *social media policy* afin que les employés sachent les limites dans lesquelles ils peuvent s'exprimer : sur quoi va-t-on communiquer ? Quelles informations ne dois-je pas donner ? Le risque zéro n'existe pas, mais la mise en place de certaines procédures permet de le limiter au maximum.

BCGE (France) a fêté ses 20 ans en 2013

Le 1^{er} octobre 1993, la Banque Cantonale de Genève (France) SA, filiale à 100% de la BCGE, a commencé ses opérations à Lyon (siège social) et à Annecy (succursale). En 1995, elle a pris le statut de banque de plein exercice et, en 2003, elle a obtenu les agréments nécessaires pour développer des activités de gestion de patrimoine. BCGE (France) va ensuite s'appliquer à développer un *business model* original. Celui-ci n'est pas basé sur les services de *retail* traditionnels fournis par tous les réseaux bancaires existants, mais plutôt concentré sur trois métiers que sont le financement des professionnels de l'immobilier, le financement à moyen et long termes des entreprises et la gestion privée de leurs dirigeants. L'expérience qu'elle acquiert progressivement dans le secteur des professionnels de l'immobilier lui permet ainsi de participer au financement de grands projets sur la région lyonnaise. Le dernier en date étant le financement de la tour Incity à la Part-Dieu.

Dans un souci de diversification, BCGE (France) a ouvert, en 2010, une succursale, rue de la Baume à Paris, pour y développer, en priorité, son activité de gestion privée. Une équipe compétente a été mise en place et cette récente implantation constitue un nouveau *challenge*, car elle va, pour réussir, devoir accroître sa notoriété.

20 ans après sa création, la Banque Cantonale de Genève (France) est devenue un établissement reconnu dans la région Rhône-Alpes et un acteur de confiance qui contribue à l'essor économique régional. Dans un environnement marqué par un ralentissement du marché de l'immobilier et un très faible niveau d'investissement dans les entreprises, la filiale française a néanmoins réussi, en 2013, à faire progresser l'ensemble de ses résultats et à atteindre un niveau de bénéfice record. La cérémonie d'anni-



Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon



versaire a pris place à l'Opéra de Lyon, en présence de Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon et président du Grand Lyon, qui a souligné l'importance de la BCGE (France) dans le développement économique de l'axe Grand Lyon – Grand Genève.

Succès de l'augmentation de capital du fonds immobilier La Foncière, menée par la BCGE



Du 10 au 20 mars, investissements fonciers, la direction du fonds de placement immobilier La Foncière a procédé à une augmentation de capital par le biais d'une émission de nouvelles parts du fonds, avec droits préférentiels de souscription. La mise en œuvre de cette augmentation a été assurée par la BCGE, banque dépositaire du fonds. Plus de 75 millions de francs ont été levés à cette occasion.

L'objectif de cette augmentation de capital est d'accompagner le financement des nombreux projets de construction en cours. Les engagements hypothécaires, qui ont augmenté de façon significative à la suite des dernières acquisitions d'immeubles, pourront aussi être réduits dans un premier temps. Ils faciliteront,

le cas échéant, de nouvelles acquisitions dans le futur. La Foncière détient avant tout des immeubles de logements en Suisse romande, principalement dans l'Arc lémanique. Le fonds de placement immobilier, de droit suisse, fête ses 60 ans cette année: une marque de longévité et une preuve de succès. Les résultats du dernier exercice, clôturés au 30 septembre, indiquent que la valeur vénale du patrimoine immobilier du fonds, fondée sur la méthode de la *discounted cash flow (DCF)*, a augmenté de près de 81 millions de francs (soit +7.7%) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1.14 milliard de francs. Au total, la fortune nette du fonds atteint 765 millions contre 746 millions l'année précédente.

Les fonds de placement gérés par la BCGE franchissent le cap du milliard de francs

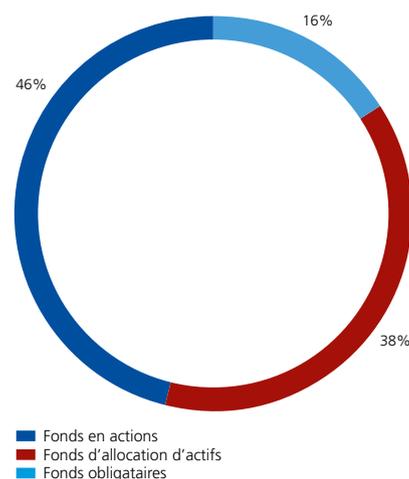
Au fil des années la gamme de fonds de placement de la BCGE s'est considérablement élargie, alors que la fortune sous gestion de ces instruments s'étoffait. Les fonds "maison" de la BCGE totalisent désormais plus d'un milliard de francs, ce qui représente une progression de 37% en deux ans.

Une nouvelle ombrelle BCGE Synchrony (LU) Funds a été autorisée par la Finma; elle propose actuellement six profils, dont quatre sont ouverts à tous les investisseurs. Parmi ces derniers, le BCGE Synchrony (LU) Balanced (EUR) et le BCGE Synchrony (LU) Dynamic (EUR) reflètent la stratégie de placement de la banque pour deux profils de risque. Les portefeuilles sont construits

selon les principes de la philosophie de placement et d'architecture ouverte propres à la BCGE. Le BCGE World Equity (EUR) compte une très large diversification d'actions mondiales. Enfin, le BCGE Synchrony (LU) PEA (plan d'épargne en actions) (EUR) investit dans des parts de fonds de placement d'actions ou titres similaires de sociétés actives sur le continent européen.

Ces développements permettent désormais à la banque de diffuser, en France, les fonds de la banque et plus seulement les mandats BCGE Best of. D'autre part, ces produits de placement peuvent être insérés dans les dossiers de la clientèle européenne conformes sur le plan fiscal et réglementaire.

Répartition de la fortune des fonds de placement en %



La BCGE a été classée dans le Top 100 des entreprises créatrices de valeur

La Banque Cantonale de Genève a été classée à la 81^e position du Top 100 des entreprises suisses créatrices de valeur pour l'économie helvétique. Dans son article publié le 21 février 2014, *Triumph am Rheinknie*, le magazine *Bilanz* a établi le classement des 100 entreprises suisses les plus performantes en termes de plus-value pour la Suisse. Si les géants pharmaceutiques bâlois obtiennent

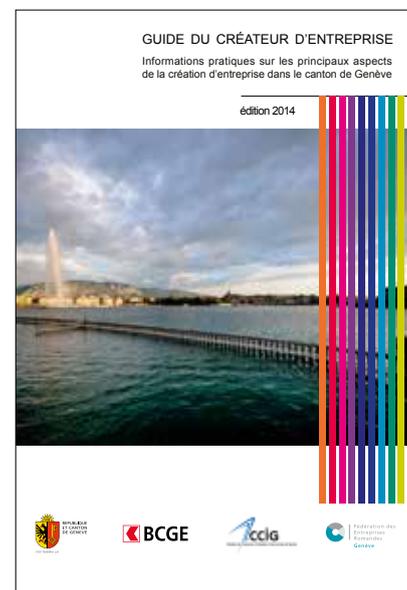
la palme, les banques cantonales tirent leur épingle du jeu dans le secteur de la bancassurance, avec trois banques cantonales qui créent de la valeur : celles des Grisons (68^e), de Genève (81^e) et du Jura (94^e). Cet état de fait souligne le rôle primordial des banques régionales dans le tissu économique local et le positionnement indéniable de l'industrie bancaire sur le plan national.

Le Guide du créateur d'entreprise à Genève est publié avec le soutien de la BCGE

Ce guide s'adresse à ceux qui souhaitent créer une entreprise dans le canton de Genève et qui sont à la recherche des informations et conseils essentiels à la phase de démarrage. Un des chapitres-clés de cet ouvrage de référence, celui consacré au financement, a été rédigé avec l'aide de spécialistes de la BCGE. Ce chapitre reprend notamment les règles d'or de l'octroi des crédits. Celles-ci se fondent sur une approche qualitative, fruit d'un jugement expert, appuyée par une méthode quantitative. Les banques utilisent pour cela des ratios financiers, expliqués dans la brochure. Le document mentionne également l'existence à la BCGE d'un département dévolu au *corporate finance* et de sa filiale Capital Transmission, spécialisée dans le rachat d'entreprises.

Le guide présente, de manière pratique et synthétique, les principaux aspects liés aux étapes-clés de la création d'entreprises. Trois nouveaux chapitres consacrés à l'importation et l'exportation de marchandises, à la comptabilité et révision ainsi qu'aux divers organismes de soutien à la création d'entreprises viennent enrichir l'édition 2014.

Fruit d'un partenariat entre le Département de la sécurité et de l'économie, la BCGE, la Fédération des Entreprises Romandes Genève et la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, le guide du créateur d'entreprise à Genève est une véritable boîte à outils au service des entrepreneurs. Le guide peut être téléchargé en utilisant le lien suivant: www.bcg.ch/pdf/entreprise-guide-createur-fr.pdf.



Autobritt, la passion des belles voitures

Le garage genevois est dirigé au fil du temps par une lignée de pilotes automobiles. Il offre au public des grandes marques depuis plus de 45 ans.



Avec des gammes de prestige telle que Jaguar et McLaren, Autobritt occupait un emplacement de choix au Salon de l'auto de Genève, qui a eu lieu au début du mois de mars. Il représente l'un des plus grands garages installés dans la cité de Calvin.

Autobritt a été créé en 1968 par Jean-Jacques Thuner, un pilote de rallye de renom pour la marque Triumph, et l'un de ses associés. Le fondateur démarre cette activité lorsqu'il arrête la compétition automobile. Il poursuit ainsi sa passion pour les voitures anglaises. Actuellement, la famille Thuner conserve les rênes de l'entreprise. Le fils, Bernard Thuner, la dirige depuis 2002. Il démarre dans l'entreprise familiale en 1984. Il détient une formation des arts et métiers en mécanique automobile et il a commencé sa carrière comme préparateur de moteurs de course dans le sport automobile.

Le nom de l'établissement provient d'un mélange de plusieurs souhaits. "Mon père voulait être en début d'annuaire; il a donc privilégié un nom commençant par la lettre A. Ensuite, nous représentions le marché britannique, l'abréviation "britt" avec un double t à la fin pour s'assurer d'une prononciation correcte qui ramène au Royaume-Uni s'est imposée", confie Bernard Thuner, directeur général d'Autobritt.

La firme des Thuner est composée de trois sociétés basées à Genève, deux sur la rive gauche et une sur la rive droite. Son histoire débute avec une première concession, celle de Triumph. Elle leur permet de démarrer l'entreprise à la rue de l'Ancien-Port, dans le quartier des Pâquis. Durant cette période, le marché automobile britannique connaît des difficultés et est nationalisé par le gouvernement. Peu après, le garage ouvre ses portes, en 1978, à de nouvelles marques également réputées. Jaguar et Land Rover font leur entrée et contribuent à créer la structure qui correspond à celle qui est en place aujourd'hui.

Pour poursuivre sa stratégie dans le haut de gamme, il reprend également Volvo quelques années plus tard.

Un premier agrandissement

Un tournant s'amorce avec le déménagement du centre-ville aux Acacias, vers la fin des années nonante. Un nouveau garage est construit sur le site actuel. Jusque vers 2002, la PME est surtout spécialisée dans des marques premium britanniques. L'établissement est ainsi concessionnaire Jaguar, Land Rover, Range Rover et importateur Morgan pour la Suisse occidentale. Pour poursuivre sa stratégie dans le haut de gamme, il reprend également Volvo quelques années plus tard. Cette opération constitue la seconde étape



Trois générations de coureurs automobiles : Bernard, Fabien et Jean-Jacques Thuner



importante de la vie d'Autobritt. Cette marque, plus généraliste, offre les plus grands volumes de ventes à la firme genevoise. Des modèles à succès comme ceux de Jaguar et de Land Rover, qui appartiennent au groupe Tata Motors, assurent un avenir prometteur à l'entreprise familiale. Le groupe Tata a d'ailleurs annoncé qu'il allait quadrupler sa production d'ici à 2020 grâce à une nouvelle stratégie.

Enfin, en mai 2011, la société anonyme se développe au-dessus de la gare de Cornavin avec l'acquisition du garage Autobritt Grand-Pré SA. Cette branche est dirigée par John Kraljevic et elle vend les mêmes voitures que les deux autres sociétés. Les centres Autobritt distribuent également les pièces détachées d'origine des véhicules qu'ils vendent ainsi que des accessoires officiels.

Leur clientèle est plutôt de nature fidèle. "La Suisse est un marché de renouvellement, car les conducteurs ont déjà une voiture et ils ne font qu'en changer. Il ne s'agit pas de constituer un parc automobile en partant de rien", confie encore Bernard Thuner.

Employeur et formateur

Le garage genevois, dont le logo a été dessiné par le sculpteur genevois André Bucher, aussi passionné par les courses de voitures, emploie 105 personnes réparties sur ces trois sites, dont une douzaine d'apprentis en mécanique et en pièces détachées. Les activités sont ventilées sur trois secteurs : la vente, qui réalise la plus grosse partie du chiffre d'affaires, l'administration et le service après-vente. Ce domaine emploie près de la moitié des effectifs. Il s'agit de mécaniciens, de préparateurs, de personnel affecté au service des pièces détachées et de la carrosserie. Pour assurer la qualité des prestations fournies et de la relève, les employés sont formés par l'importateur directement ou en interne via des formations spécifiques.

Les courses, une affaire de famille

Les courses de voitures sont une passion dans la famille. Jean-Jacques Thuner, pilote de rallye pendant un quart de siècle, a fait ses armes sur les circuits avec des voitures de la marque Triumph comme première agence officielle. Il participe aux 24 Heures du Mans en 1965. Son fils Bernard a lui-même pratiqué la discipline de pilote pendant 17 ans et a remporté à deux reprises le titre de champion suisse. Il a également participé plusieurs fois à la légendaire compétition française de 1989 à 1991, puis en 1995. Il a obtenu de nombreuses distinctions en Suisse, en monoplace, en supertourisme ou en proto. Actuellement, le directeur d'Autobritt continue les compétitions, mais dans un nouveau registre, celui des courses historiques avec des véhicules de collection qui correspondent à une certaine période.

Petit-fils du fondateur et fils de Bernard, Fabien Thuner a repris très jeune le flambeau sur les circuits européens. Il figure d'ailleurs au rang des jeunes espoirs suisses dans la discipline. Il écume les circuits depuis l'âge de 18 ans, très souvent accompagné et conseillé par son père. A la fin 2010, il rencontre David Zollinger, de l'écurie Palmyr, qui va devenir son coach. Cette nouvelle association va accélérer le développement de sa carrière. En effet, l'an dernier il a notamment intégré la prestigieuse écurie Attempto Racing pour concourir dans la Porsche Carrera Cup Deutschland. Le jeune homme de 25 ans a lui aussi la passion des courses automobiles qui a séduit plusieurs générations de Thuner. Nul doute qu'il disputera à son tour les fameuses 24 Heures du Mans et de nombreuses autres compétitions mondiales. ■

Patricia Meunier

Exercice 2013 réussi pour la BCGE ! Forte progression du bénéfice à près de CHF 73 millions

La BCGE a réalisé en 2013 de très bons résultats. La rentabilité, exprimée par un bénéfice net de près de CHF 73 millions, a progressé de manière marquante (+8.9%). La compétitivité est bien affirmée, notamment au travers de deux indicateurs : les prêts hypothécaires, qui ont atteint CHF 9.3 milliards et les actifs gérés et administrés qui se sont accrus à CHF 19.3 milliards, soit une hausse de plus de 3.2%. La productivité s'est améliorée avec une baisse des charges d'exploitation de 2.2%.



Bénéfice net record

La rentabilité se place à un très haut niveau historique. Le bénéfice de CHF 72.9 millions, en hausse de CHF 5.9 millions (+8.9%), a été obtenu malgré la persistance de taux bas, conjuguée à une croissance prudente des crédits. Le bénéfice brut, de CHF 131.1 millions, en léger recul, reflète cette croissance disciplinée des crédits. Ce résultat a été obtenu grâce à un plan d'économies et en raison de l'efficacité d'un modèle de production axé sur la sous-traitance et la collaboration avec d'autres banques. Le bénéfice intermédiaire (bénéfice économique) reste à un niveau élevé de CHF 85.7 millions (-6.9%). Le bénéfice de 2013 a été atteint en dépit de nombreux défis : situation de taux toujours très bas, remboursement des rétrocessions sur les mandats de gestion, charge d'implémentation et d'avances fiscales pour l'Angleterre et l'Autriche, préparation du programme américain, exigences réglementaires très poussées en matière de fonds propres, accentuées par le volant anticyclique, et une avalanche de réglementations diverses exigeant des adaptations rapides sur le plan des processus et de l'informatique. Le modèle d'affaires robuste et diversifié de la BCGE a permis d'absorber les coûts substantiels de ces projets.

Partie prenante de la croissance de l'économie genevoise

La BCGE est le pôle principal du financement de l'économie genevoise (une entreprise sur deux est sa cliente). En 2013, les crédits à la clientèle ont atteint CHF 13.2 milliards (+CHF 162 millions). Les créances hypothécaires ont progressé modérément (+2.7%) de CHF 248 millions, alors que les créances à la clientèle (hors hypothèques) ont peu varié à CHF 3.8 milliards, la banque privilégiant la qualité du risque et de la marge.

Progression de plus de CHF 600 millions des fonds gérés et administrés

Les fonds gérés et administrés ont atteint les CHF 19.3 milliards, en hausse de 3.2%, soit plus de CHF 600 millions. Les mandats de gestion et les fonds de placement ont livré des performances exceptionnelles. Le dispositif destiné à la clientèle internationale a été adapté au changement d'environnement. Les activités de private banking ont bien résisté aux transformations structurelles du secteur, alors que la gestion institutionnelle fait preuve d'une croissance régulière ; elle a atteint CHF 7.6 milliards. BCGE 1816, la bourse en ligne de la banque, est en forte croissance : 3'500 clients y ont déposé CHF 168 millions.

Nouvelle progression des fonds propres (+7.1%)

Les fonds propres se sont accrus de CHF 77 millions, ils atteignent CHF 1.16 milliard. Cette avance s'inscrit dans un mouvement de long terme puisque, depuis 2005, ils ont gagné CHF 458 millions. Ainsi, le ratio de couverture des fonds propres consolidés est passé de 12.86% à 13.47%, bien au-dessus de la norme pour les banques de catégorie III (12%). Le ratio des fonds propres de base durs (common equity tier 1 - CET1) a atteint les 11.60%. Le taux d'utilisation plutôt élevé des fonds propres reflète la croissance soutenue du bilan depuis 2006 (+ CHF 4.0 milliards). Le rating de Standard & Poor's a été confirmé en février 2014 à A+/A-1/Stable. Le dividende qui sera proposé à l'Assemblée générale est stable à 4.5% du nominal. Le niveau de rentabilité attendu pour 2014 est légèrement supérieur à celui de 2013. ■



Bourse en ligne BCGE 1816

Les utilisateurs accèdent aux places asiatiques.



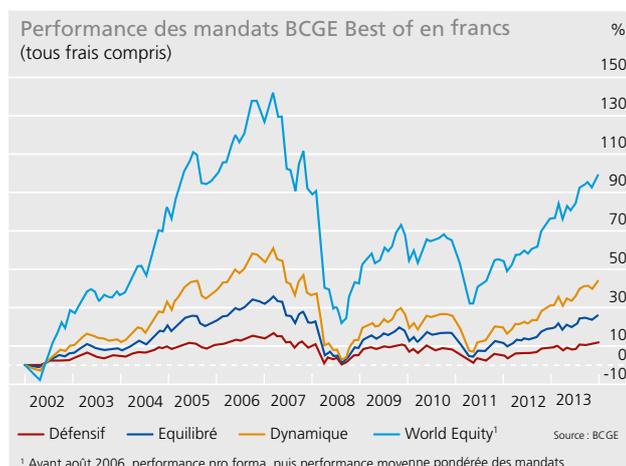
La bourse en ligne de la BCGE 1816 connaît une évolution réjouissante en offrant désormais l'accès aux places boursières de Tokyo, Singapour et d'Australie ainsi qu'à la gamme de fonds de placement de la banque. Ces nouveaux marchés s'ajoutent aux transactions sur les bourses suisses, européennes, des Etats-Unis et du Canada, l'accès direct aux principales bourses mondiales à des conditions très avantageuses est ainsi renforcé.

En tant qu'investisseur averti, le client qui opte pour la plateforme BCGE 1816 peut gérer de manière autonome son portefeuille. Ce choix permet de prendre le taureau par les cornes en opérant sur un site qui donne les moyens de conduire la gestion de ses comptes de façon unifiée. Les paiements et l'achat ou la vente de titres sont réalisés sur une seule et même plateforme BCGE Netbanking. Les courtages et les commissions d'administration sont très compétitifs, tous cela dans l'environnement d'une banque sûre et solide, notée A+ par l'agence Standard & Poor's. L'utilisateur a également accès à toutes les informations financières sur www.yourmoney.ch.

Les demandes de contrats d'adhésion à BCGE 1816 se font auprès de votre conseiller BCGE dans les agences, au téléphone 058 211 21 00, par courriel à netbanking@bcge.ch ou par écrit auprès de la banque. ■

Performances exceptionnelles en 2013 pour le BCGE Best of et les fonds de placement de la banque

Le mandat BCGE Best of est un concept de gestion discrétionnaire créé en 2001. Ce style d'investissement en open architecture s'est fort bien adapté aux conditions de marché fluctuantes de ces dernières années. 2013 a été une année faste avec une série de belles performances qui ont également caractérisé de nombreux fonds de placement de la banque.



Les mandats BCGE Best of en francs se distinguent, puisque trois sur quatre réalisent une surperformance par rapport à leur indice de référence, à savoir les profils Equilibré, Dynamique et World equity. Les mandats BCGE Best of sont les éléments structurants de l'ensemble des 3'700 mandats discrétionnaires gérés par la banque. Ils totalisent un volume de 1.1 milliard de francs en quatre devises et six profils d'investissement.

Des fonds de placement gagnants

Toujours dans le domaine des placements, on relèvera aussi les excellentes performances d'une série de fonds de placement de la banque. En 2013, le BCGE Synchrony Small & Mid Caps a gagné 34.8%, soit 7.1 points de pourcentage de plus que son indice de référence. La fortune du fonds est investie uniquement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations suisses, hors SMI, choisies sur la base de critères financiers, socio-économiques et environnementaux. Le BCGE Synchrony All Caps

CH, qui est investi en actions de sociétés suisses a, quant à lui, progressé de 26.3%, soit 1.7 point de pourcentage de plus que son indice de référence (voir l'article en page 18).

Une année pour l'Europe

L'année 2013 a été propice aux actions européennes et les deux fonds centrés sur cette catégorie de placement ont su exploiter au mieux cet avantage. Le BCGE Synchrony Europe Equity a gagné 22.1%, alors que son indice réalisait une performance de 19.8%, et cet avantage s'est poursuivi de janvier à février. Le portefeuille est composé de parts de fonds de placement sélectionnés pour leurs caractéristiques spécifiques de style. Le BCGE Synchrony (LU) PEA (EUR), qui est également un fonds de fonds, a obtenu une surperformance de 4.8 points de pourcentage, ce qui l'a conduit à progresser de 24.6% sur l'année.

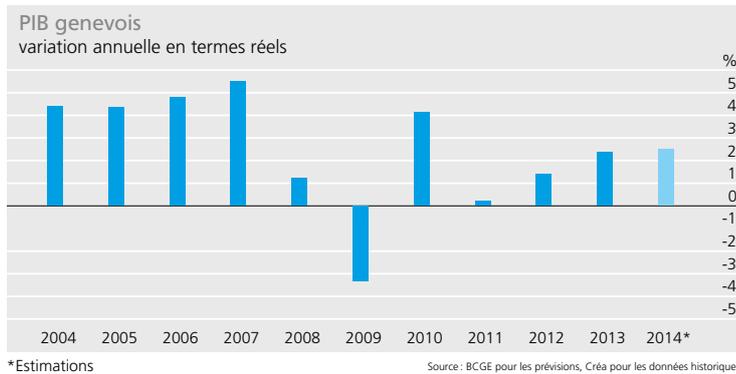
BCGE Synchrony Emerging Equity a su tenir en échec les vents contraires sur les marchés émergents, alors qu'ils reculaient; le fonds a engrangé des gains de 3.0% (soit une surperformance de 5.6 points de pourcentage).

Les fonds dédiés à la prévoyance ont aussi donné d'excellents résultats. Le BCGE Synchrony Finest of LPP 40 B, avec une avance de 9.0%, a mené la ronde des surperformances (il contient 44% d'actions sous forme de fonds). Les BCGE Synchrony Finest of LPP 25 B (dont la part dévolue aux actions est moins importante) a également bien progressé (+5.2%). De son côté, le BCGE Synchrony Finest of LPP 40 SRI (+8.3%), qui a, en plus des critères financiers, une dimension socialement responsable, a aussi, comme les deux précédents, dépassé son indice. Ces trois véhicules sont accessibles via les deux fondations de libre passage et de prévoyance (Epargne 3) de la BCGE. ■

Olivier Schaerrer
Chargé de communication

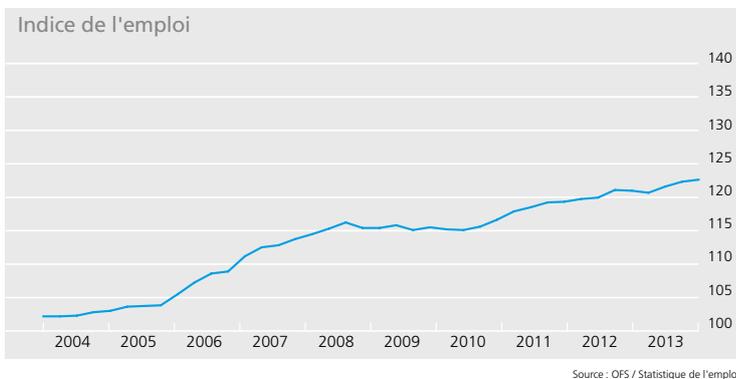
Cockpit de l'économie genevoise

Situation conjoncturelle de l'année en cours et quelques éléments de base de l'année écoulée.



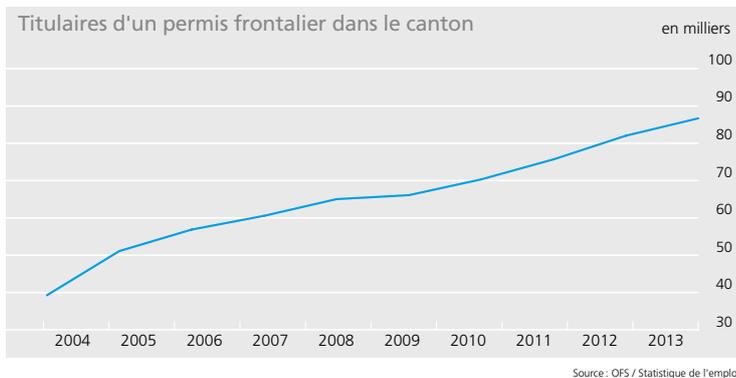
Croissance toujours soutenue

Avec +2.3% en termes réels, la progression du PIB du canton en 2013, devrait avoir été un peu supérieure à celle du PIB suisse (2%), notamment grâce à la contribution des secteurs financier et du commerce. Cet écart positif en faveur de l'économie genevoise devrait à nouveau caractériser 2014, avec une croissance du PIB cantonal de l'ordre de +2.5%.



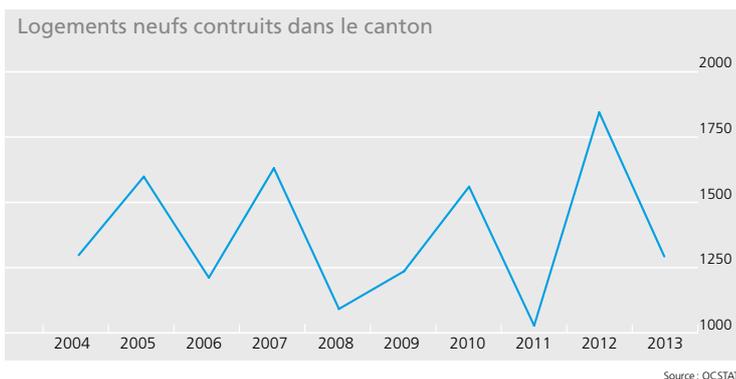
L'emploi progresse

A fin 2013, le nombre d'emplois a progressé de 1.3% en un an (sans le secteur primaire, le secteur public international ni les services domestiques). L'amélioration de la conjoncture économique se reflète, en ce début d'année, dans une légère baisse du chômage: en février 2014, le taux de chômage s'établit à 5.6% dans le canton de Genève. A fin février, on dénombre 13'161 chômeurs (-1.3% par rapport au mois précédent) et 15'928 demandeurs d'emploi inscrits (-0.9%). Le taux de chômage pourrait tendre vers 5.2% d'ici la fin de l'année.



25% des frontaliers actifs en Suisse travaillent à Genève

Au cours de 2013, la hausse du nombre de frontaliers étrangers actifs s'est poursuivie dans le canton de Genève: +4.5% en une année. Parmi les 86'900 personnes titulaires d'un permis frontalier, 69'200 étaient actives. La hausse du nombre de frontaliers étrangers actifs enregistrée en 2013 a ralenti par rapport à 2012 (+6.9%). En Suisse, parmi les 278'500 frontaliers étrangers actifs à la fin 2013, 25% travaillaient dans le canton de Genève.

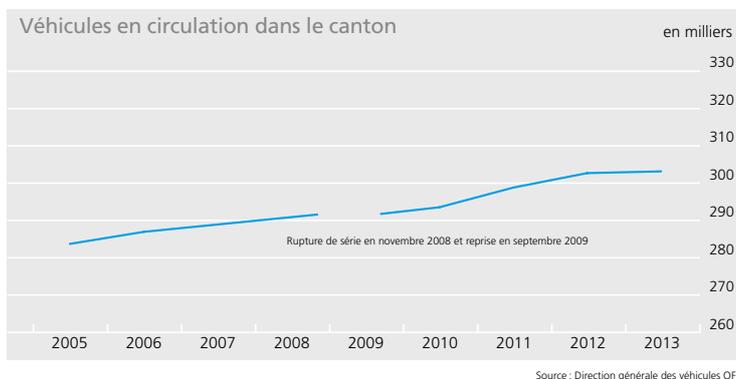


Très peu de logements construits

Avec seulement 1'288 nouveaux logements construits – soit 562 unités de moins que l'année précédente – 2013 a été une année en retrait en la matière. Le nombre total de logements sortis de terre en 2013 est, d'ailleurs, inférieur à la moyenne de 1'426 logements neufs enregistrée entre 2000 et 2012. Le potentiel de construction de logements reste toutefois important pour les prochaines années. A fin 2013, 3'672 logements sont en cours de construction, un effectif stable par rapport à 2012, mais élevé en regard des chiffres enregistrés depuis 2000 (2'450 logements par an, en moyenne).

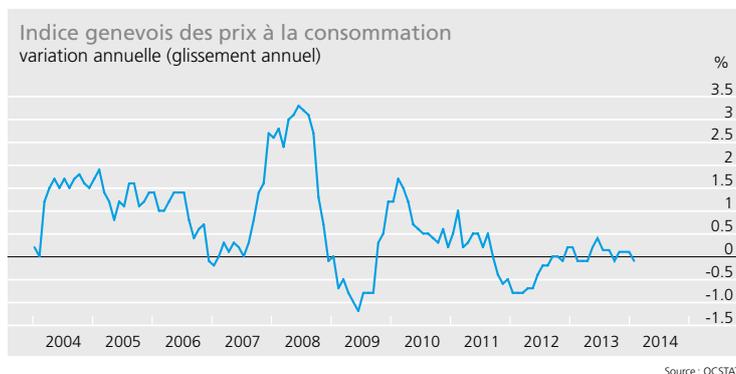
Voitures moins prisées

Le nombre moyen de voitures par ménage a sensiblement baissé dans le canton de Genève entre 2000 et 2010, passant de 1.20 à 1.01. Les ménages vivant sur le territoire de la ville de Genève ont moins d'un véhicule en moyenne (0.71), alors que ceux résidant dans les communes périurbaines en possèdent 1.57. Autre signe du relatif désamour des Genevois pour l'automobile: la part des ménages vivant en ville de Genève sans posséder de voiture a fortement progressé en dix ans, passant de 29% à 41%. Les jeunes de 18 à 25 ans sont les utilisateurs les plus assidus des transports en commun.



Prix stables sur une année

En février, l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0.2% en un mois et se fixe à 99.4 points (décembre 2010 = 100). Sur une plus longue période, les prix demeurent très stables, puisque l'indice recule de 0.1% par rapport à février 2013 et affiche une variation annuelle moyenne nulle. La hausse mensuelle de l'indice en février est due, pour l'essentiel, à la progression des prix des loyers et des logements (+0.4%). Pour l'ensemble de l'année 2014, la BCGE anticipe une inflation de 0.4%.



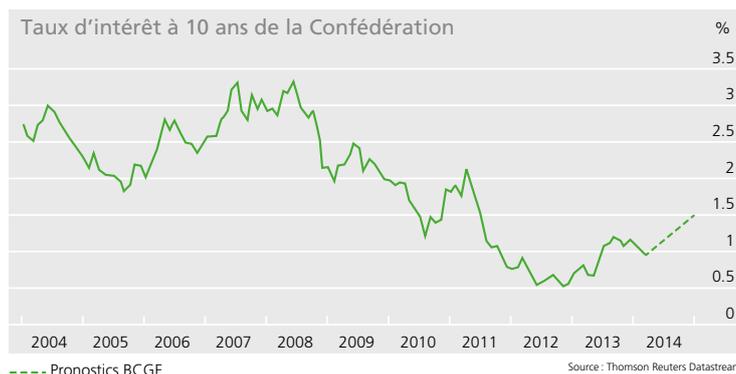
Franc plus faible d'ici à fin 2014

Force du franc suisse et sortie lente de déflation ont continué d'affecter les anticipations concernant la politique monétaire suisse qui n'entrevoient aucun changement à l'horizon d'une année. A l'échelle internationale, les questions de volatilité des devises, en réponse aux politiques de liquidité des argentiers, continuent de faire rage, repoussant d'autant la normalisation des changes que souhaiterait la BNS. La BCGE prévoit toutefois un franc suisse légèrement moins fort face à l'euro à la fin de l'année en cours, avec un taux de change de 1.26 franc pour un euro.



Vers une normalisation des taux d'intérêt en francs

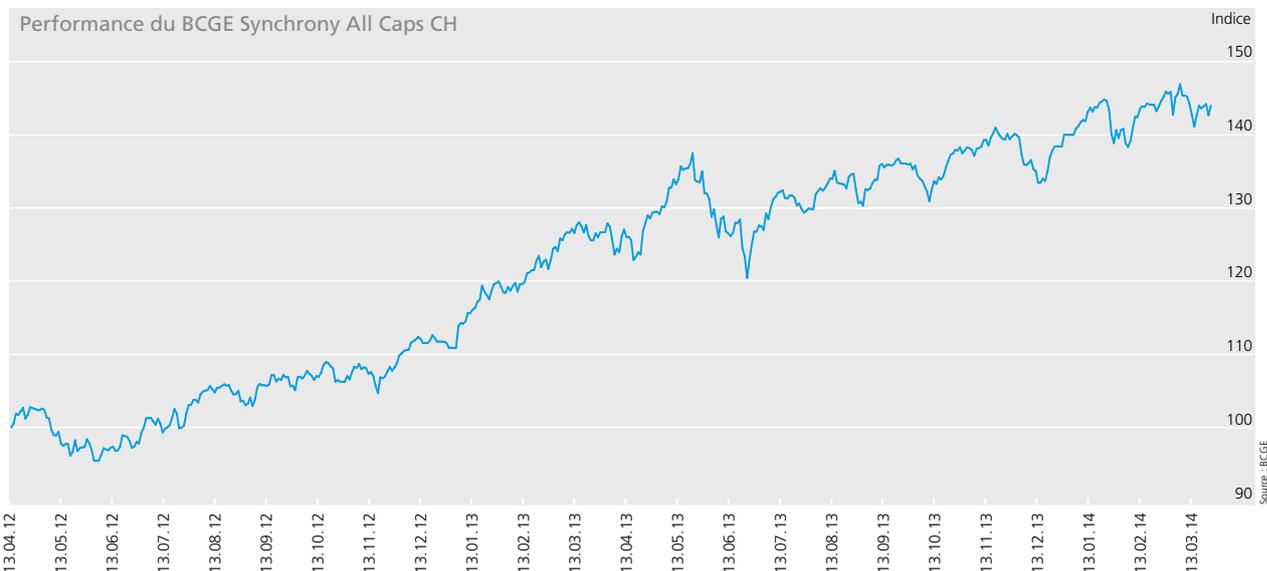
La courbe des taux d'intérêt suisses est largement restée liée, en début d'année, à l'environnement international qui a précipité les taux suisses à 10 ans à nouveau sous le seuil du pour cent, niveau que l'on n'avait plus revu depuis l'été. Cet intermède ne remet toutefois pas en cause la normalisation des taux, initiée et relayée par les changements de la politique de liquidité américaine qui, en février, a connu un nouveau frein dans les achats de titres américains. Le retour vers les niveaux de 1.5% du taux souverain suisse à 10 ans reste l'objectif annuel. ■



Etudes financières

Deux ans de succès pour le fonds BCGE Synchrony All Caps CH

Avec une performance supérieure à 45% depuis son lancement en 2012, le véhicule d'investissement dépasse son indice de référence.



Jean-Luc Lederrey
Gérant institutionnel

Lancé le 30 mars 2012, le fonds de placement en actions suisses a exploité au mieux l'environnement boursier. Sa performance a été de 27% durant la seule année 2013. Tous frais compris, en un peu moins de deux ans, le fonds a connu une progression supérieure de 2.6% par rapport à son indice de référence, remplissant ainsi son objectif qui est de battre l'indice Swiss Performance Index (SPI) de 1% par an en moyenne.

Des progressions de cours de 50% à 60% ont été réalisées par Swiss Life et Adecco. Le principal assureur-vie de Suisse a fortement amélioré ses résultats depuis 2009.

Optimisme pour 2014

Nous restons optimistes et attendons à nouveau une bonne performance des actions suisses en 2014. Dans l'ensemble, les sociétés suisses ont affiché de bons résultats en 2013 et prévoient une nouvelle progression de leurs bénéfices cette année. Cet optimisme se fonde notamment sur la poursuite de la croissance de l'économie mondiale et sur les gains de

productivité réalisés par les entreprises suisses depuis la crise de 2008. Le scénario macro-économique de la BCGE mise, pour sa part, sur une poursuite de la reprise de l'économie mondiale. Les entreprises suisses, fortement orientées vers l'exportation, devraient en profiter.

L'univers de placement se base sur l'ensemble des sociétés cotées en Suisse, soit 220 valeurs environ. Cependant, le portefeuille est concentré autour de 25 à 30 valeurs. La gestion du fonds repose sur l'intégration de l'analyse des cycles économiques dans la composition du portefeuille. En période de reprise de la croissance économique, comme celle que nous vivons actuellement, les valeurs dites "cycliques" (actions de sociétés sensibles à la conjoncture) et les valeurs de sociétés de taille moyenne sont surpondérées par rapport à l'indice de référence. Au 30 janvier 2014, les valeurs cycliques représentaient les deux tiers du portefeuille, alors que leur poids dans l'indice ne dépasse pas 40%. De leur côté, les valeurs moyennes "pèsent" environ un tiers du portefeuille, soit le double de leur poids dans le SPI. Cette configuration sera maintenue durant les prochains mois.

2013, l'année des cycliques

En 2013, les valeurs cycliques et les valeurs moyennes ont en général réalisé d'excellentes performances. La plus forte progression dans le portefeuille du fonds

All Caps CH a été réalisée par Komax, leader mondial dans le domaine des machines et systèmes de confection et de finition de câbles de connexion, qui a pratiquement doublé de valeur durant l'année écoulée. Des progressions de cours de 50% à 60% ont été réalisées par Swiss Life et Adecco. Le principal assureur-vie de Suisse a fortement amélioré ses résultats depuis 2009. Quant au leader du travail temporaire, il bénéficie de l'amélioration du marché de l'emploi dans certaines régions comme les Etats-Unis; de plus, il a fortement réduit ses coûts d'exploitation, de sorte qu'une légère augmentation de son chiffre d'affaires entraînera à l'avenir une forte hausse du bénéfice.

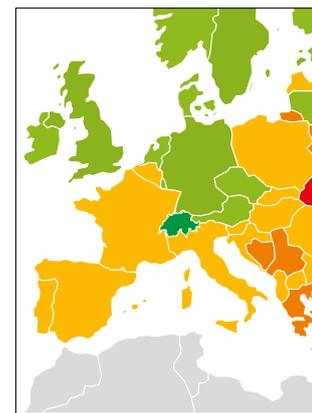
Parmi les déceptions de l'année 2013, Schindler et Holcim n'ont pratiquement pas progressé en bourse, mais les deux sociétés restent très bien positionnées sur leurs marchés respectifs, les ascenseurs, pour la première, et les matériaux de construction, pour la seconde. Schindler est actuellement engagée dans un important programme d'investissements visant à soutenir sa croissance future, ce qui pèse temporairement sur ses marges de bénéfice; Holcim a entrepris une profonde réorganisation pour améliorer son efficacité opérationnelle; les premiers résultats sont prometteurs et les perspectives 2014 excellentes. ■

Numéro de valeur du BCGE Synchrony All Caps CH: 18147545

Les études qui frappent

La Suisse est championne d'Europe 2014 de la liberté économique et se classe 4^e au rang mondial, selon l'indicateur construit conjointement par les laboratoires d'idées Adriatic Institute for Public Policy et Heritage Foundation publié annuellement depuis 20 ans. Hong Kong conserve sa place de leader parmi les 178 pays sous la loupe, suivi de Singapour et l'Australie. L'indicateur prend en compte l'ouverture du marché, la taille de l'Etat, l'efficacité de la réglementation et le respect du droit. Un score supérieur à 80 points classe un pays parmi les champions du monde de la liberté économique. Ils ne sont que 6 sur 178 dans ce cas cette année, dont la Suisse (81.6 points).

2014 Index of Economic Freedom, Adriatic Institute for Public Policy, Heritage Foundation, janvier 2014
www.heritage.org/index



Pari gagné pour le coup de pouce à l'innovation consenti à la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), en septembre 2011 au titre des mesures d'accompagnement pour compenser la force du franc. 100 millions de francs avaient été octroyés à la CTI, instance traditionnellement chargée de soutenir des projets innovants développés par des entreprises en collaboration avec des hautes écoles. L'étude d'évaluation externe, menée par le Centre de recherche conjoncturelle de l'EPF de Zurich (KOF) et l'institut de recherche et conseil Infrac, montre que cette somme a permis de réaliser ou d'accélérer des projets d'innovations existants qui n'auraient pas pu être menés à bien sans cela.

Evaluation der flankierenden Massnahmen zur Frankenstärke bei der F&E-Projektförderung der KTI Kommission für Technologie und Innovation (KTI) (étude en allemand), KOF, Infrac, février 2014.
www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/33888.pdf



Le livre à découvrir

La concurrence internationale pour disposer des meilleures conditions économiques et financières s'est encore intensifiée en 2013, constate le *Rapport 2014 sur les questions financières et fiscales internationales*. La 4^e édition de cette revue annuelle des activités passées et à venir dans le domaine de la réglementation des marchés financiers, de l'engagement au sein d'organismes financiers internationaux et de la politique fiscale met l'accent sur les nombreux défis auxquels la Suisse reste confrontée. Si le pays a pu, pour la première fois en 2013 présenter directement ses requêtes et faire valoir ses compétences auprès du G20, il devra – faute d'être membre de cette instance – poursuivre à l'avenir le dialogue avec chacun des pays qui y sont représentés; tout en participant activement aux discussions au sein des organisations dont il est membre. Les défis à relever sont nombreux: garantir l'accès aux marchés étrangers, participer activement à l'élaboration et à l'application des normes internationales dans les domaines financier et fiscal et adopter, sur le plan national, une réglementation raisonnable. ■

Rapport 2014 sur les questions financières et fiscales internationales.
 Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI),
 Département fédéral des finances (DFF), février 2014.



Les fonds immobiliers permettent de diversifier efficacement son portefeuille



Différentes études ont montré que la rentabilité des placements immobiliers à long terme est en général plus proche de celle des actions, alors que le risque a plus de similarités avec celui des obligations.

La faible corrélation entre les placements immobiliers et les investissements en actions ou en obligations permet de diversifier efficacement son portefeuille en combinant ces différents actifs : la rentabilité globale s'en trouvera améliorée après ajustement au risque. Malgré ces avantages, les fonds immobiliers sur le marché suisse sont très peu nombreux. On ne compte, en effet, pas plus d'une vingtaine de fonds de ce type, qui n'investissent en général que dans l'immobilier résidentiel.

Cotation en bourse

Contrairement aux directions des autres fonds de placement, celles des fonds immobiliers ne sont tenues de racheter les parts qui leur sont soumises que pour la fin d'un exercice, avec un préavis de douze mois. Les parts seront alors remboursées au prix de rachat du jour de paiement. Ce délai, autorisé par la loi, vise à empêcher que les investisseurs ne vendent leurs parts en masse dans les périodes de baisse des prix immobiliers et ne provoquent alors une accélération du mouvement. Les détenteurs de parts de fonds immobiliers peuvent toutefois les vendre à d'autres investisseurs avant l'échéance. La loi a en effet prévu que les directions de tels fonds assurent un traitement de leurs parts sur un marché, que ce soit en bourse ou hors bourse.

Agio

Le traitement en bourse des parts de fonds immobiliers se caractérise par la persistance d'un écart, en général positif et qu'on appelle agio, entre le cours de bourse et la valeur nette d'inventaire (VNI), soit la somme totale du portefeuille divisé par le nombre de parts. Historiquement, l'agio moyen se situe autour de 15% et fluctue selon le niveau des taux d'intérêt du marché. Trois arguments justifient cet écart : les avantages de la diversification qu'offre le fonds ; une liquidité plus grande que les biens immobiliers sous-jacents ; enfin, les impôts latents de liquidation qui sont déduits de la valeur du portefeuille dans le calcul de la VNI. Après être monté largement au-dessus de la moyenne sur le long terme pendant plusieurs années, l'agio moyen est retombé légèrement en deçà de ce niveau à fin 2013. Ce mouvement s'explique par la hausse des taux d'intérêt, ramenant ainsi les fonds à des cours plus raisonnables.

Fiscalité

Avant d'acheter des parts de fonds de placement immobilier, il est important de savoir si celui-ci investit de manière directe, en étant lui-même propriétaire des immeubles, ou indirecte, c'est-à-dire par le biais de sociétés immobilières. En effet, pour le fisc, un fonds de placement qui encaisse des revenus provenant de biens immobiliers en propriété directe est considéré comme un sujet fiscal. Il peut donc être imposé comme tel sur le revenu. C'est la raison pour laquelle les parts de cette catégorie de fonds sont exonérées d'impôt sur les revenus que leurs détenteurs peuvent en retirer, afin d'éviter une double imposition.

En revanche, si le fonds est investi de manière indirecte, il est considéré comme fiscalement transparent et n'est redevable d'aucun impôt sur le revenu. Les parts qu'il a émises sont donc soumises, de manière habituelle, à l'impôt sur le revenu, à l'impôt anticipé et à l'impôt (cantonal) sur la fortune. ■

Les questions soulevées par le choix d'investir dans des fonds de placement immobiliers

Placement immobilier : Faut-il choisir un fonds de placement, une société immobilière ou un placement direct ?

Composition du portefeuille : Quelle part d'immobilier faut-il introduire dans mes placements ? Ai-je tenu compte de l'immobilier que constitue la propriété (éventuelle) de mon propre logement ?

Investissement : Dans quel type d'immeubles le fonds a-t-il investi ? Et selon quelle répartition géographique ?

Agio : A combien se monte la différence entre le cours boursier du fonds immobilier et sa VNI ? Est-elle appropriée au niveau des taux d'intérêt actuels et du futur proche ?

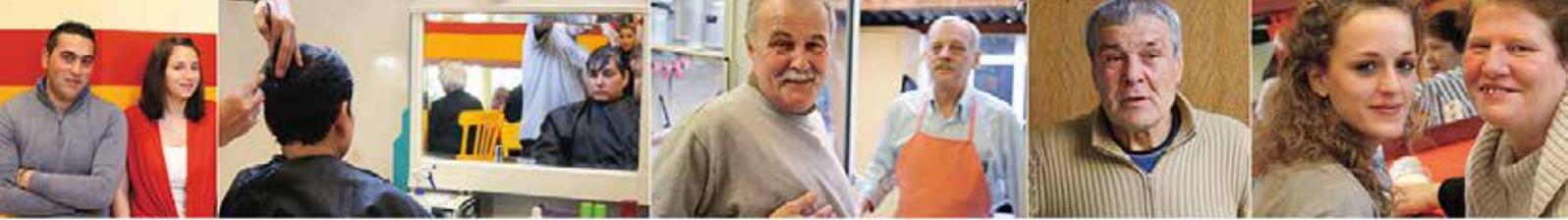
Liquidité : Est-il facile d'acquérir ou de vendre des parts du fonds, que ce soit en bourse ou hors bourse ?

Fiscalité : Le fonds est-il investi avec propriété foncière directe ou indirecte ? En d'autres termes, les parts sont-elles soumises à l'impôt sur le revenu, à l'impôt anticipé et à l'impôt (cantonal) sur la fortune ?

Le Guide de votre prévoyance, un ouvrage didactique abordant les thèmes de la prévoyance professionnelle et individuelle, la fiscalité, les placements, l'accession à la propriété immobilière, la succession ou encore le droit matrimonial a été réalisé par l'auteur de cet article, avec la collaboration d'Albert Gallegos, expert dans le conseil patrimonial et la prévoyance, responsable du département Conseil patrimonial et prévoyance de la BCGE.

En cas de questions, adressez-vous à votre conseiller BCGE.

Il vous répondra en s'appuyant sur le département de Conseil patrimonial et prévoyance de la BCGE.



C.A.R.É.

Caritas

Accueil

Rencontres

Échanges

Si tu tournes en rond viens au **CARÉ**



Chacun de nous, à un moment de sa vie, peut rencontrer des difficultés matérielles ou morales et avoir besoin de se retrouver, de se ressourcer, de reprendre vie et confiance.

Le C.A.R.É. a besoin de vous, car de nombreux hommes et femmes ont besoin du C.A.R.É.

«Ici, je me sens **reconnu, estimé et aimé**»

«J'ai retrouvé le **sourire**,
ma vie a repris des **couleurs**»

«Le C.A.R.É, c'est pour moi **une famille**»

«Ce qui me frappe, c'est le bon équilibre entre la **tolérance**,
la **compréhension** et la fermeté des **exigences**»

On y mange très bien

Plus de 150 personnes partagent chaque jour un repas chaud et convivial.
75000 repas sont servis chaque année.

On s'entraide

Le C.A.R.É. accueille des personnes démunies, confrontées à des difficultés existentielles multiples.

Des activités en solidarité

Des activités créatives, artisanales et sportives sont régulièrement organisées. Elles sont un moyen de communication, de rencontre et de valorisation. L'approche est avant tout relationnelle et qualitative.

Chaque jour, près de 70 personnes y participent.

Des douches, un vestiaire

40 personnes par jour peuvent prendre une douche au C.A.R.É.

Chaque année, près de 1000 personnes peuvent renouveler leur «garde-robe» et s'équiper de quelques meubles et appareils électroménagers.

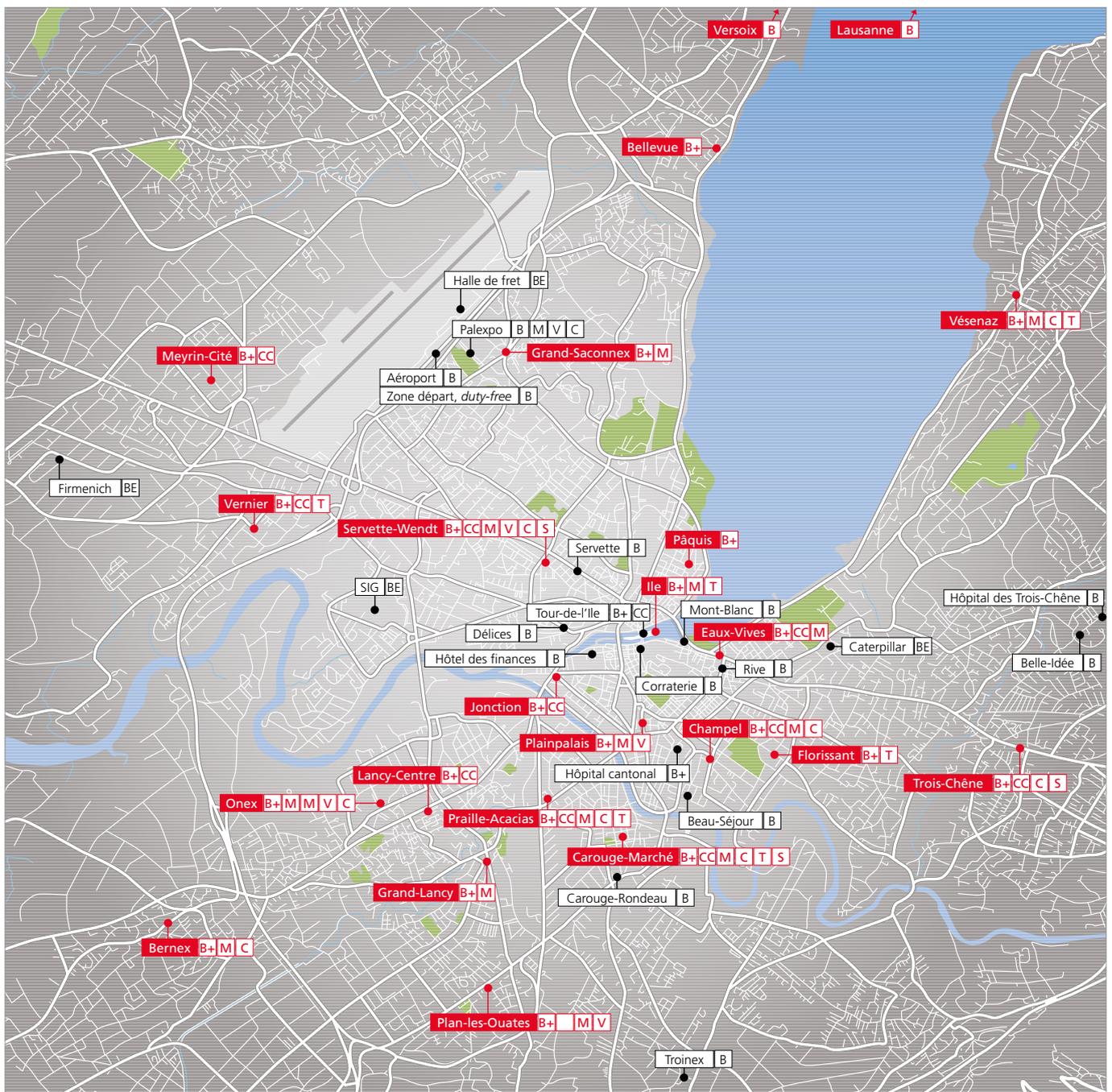
Un coiffeur est au service des personnes accueillies.

Et tout cela grâce à votre solidarité et à votre aide précieuse... Merci !

FAIRE UN DON: BCGE – 1211 Genève 2 – IBAN: CH12 0078 8000 C077 5607 9

La BCGE offre tour à tour une page de publicité à une institution philanthropique active dans la région genevoise.





■ Agence BCGE
 B Bancomat
 B+ Bancomat permettant aussi le versement de billets en francs et en euros
 BE Bancomat en entreprise, réservé au personnel ou à un public restreint
 CC Cashcoin
 M Monnayeur
 V Versomat
 C Changeomat
 T Trésor permanent
 S Ouverte le samedi de 9h00 à 12h00

Présence à Genève

Bellevue

Route de Lausanne 329
Lu et ve 9h à 12h30,
ma-je 14h à 17h30

Bernex

Rue de Bernex 284
9h à 17h30

Carouge-Marché

Rue Saint-Victor 39
9h à 17h30

Champel

Avenue de Champel 45
9h à 17h30

Eaux-Vives

Rue Versonnex 13
9h à 17h30

Florissant

Route de Florissant 66
9h à 17h30

Grand-Lancy

Place du 1^{er}-Août 1
9h à 17h30

Grand-Saconnex

Route de Ferney 169
9h à 17h30

Ile

Quai de l'Ile 17
9h à 17h30

Jonction

Boulevard Saint-Georges 2
9h à 17h30

Lancy-Centre

Route de Chancy 67
9h à 17h30

Meyrin-Cité

Rue De-Livron 19
9h à 17h30

Onex

Avenue du Gros-Chêne 14
9h à 17h30

Pâquis

Place de la Navigation 10
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Plainpalais

Rue de Carouge 22
9h à 17h30

Plan-les-Ouates

Place des Aviateurs 5
9h à 17h30

Praille-Acacias

Route des Acacias 49
9h à 17h30

Servette-Wendt

Avenue Wendt 54
9h à 17h30

Trois-Chêne

Rue de Genève 78
9h à 17h30

Vernier

Route de Vernier 219
9h à 17h30

Versoix

Route de Suisse 37
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Vésénaz

Route de Thonon 45-47
9h à 17h30

Opérations en ligne

BCGE Netbanking (paiements)

BCGE 1816 (bourse)

Private Banking en Suisse

Genève

Quai de l'Ile 17

Lausanne

Avenue de la Gare 50

Zurich

Lintheschergasse 19

Filiale et bureaux de représentation

BCGE (France)

Lyon
Place Louis-Pradel 20

Paris

Rue de la Baume 5

Annecy

Avenue Gambetta 46

Hong Kong

Chater Road 18 – Central

Dubai

Sheikh Zayed Road,
Park Place

Capital Transmission

Genève
Rue de la Tour-de-l'Ile 4

058 211 21 00

info@bcge.ch

www.bcge.ch

143 appareils automatiques de bancaire sur 43 sites, la BCGE offre la gratuité des retraits aux bancomats de toutes les banques cantonales, soit le plus grand réseau de distributeurs automatiques de Suisse (1'600 bancomats).



je connais mon banquier